

Accompagner les usages de l'IA chez les publics en situation de vulnérabilité

Deux journées pour analyser les usages de l'IA chez des personnes confrontées à des situations de vulnérabilité, repérer les facteurs de risque sans stigmatiser les publics et construire des réponses d'accompagnement adaptées.

Durée et rythme	14 heures · 2 journées de 7 heures
Format et option	Présentiel ou distanciel synchrone – 2 journées · Personnalisation des études de cas selon les publics accompagnés : personnes âgées, handicap, précarité, insertion, isolement ou santé mentale.
Public concerné	Professionnels du social et du médico-social : éducateurs, assistants sociaux, CESF, conseillers en insertion, psychologues, coordinateurs, professionnels de l'autonomie et de l'accompagnement des personnes vulnérables.
Prérequis	Aucun prérequis technique. Expérience de l'accompagnement d'un public en situation de vulnérabilité recommandée.
Effectif et lieu	1 à 8 participants · Dans vos locaux ou en classe virtuelle, selon le format convenu.
Version	28/09/2026 · V1 – 08/2026 · Mise en forme V5 le 05/10/2026

Objectifs pédagogiques

À l'issue de la formation, les participants seront capables de réaliser les actions suivantes.

- Identifier les usages de l'IA susceptibles d'aider ou de fragiliser une personne selon sa situation.
- Analyser les facteurs de vulnérabilité situationnelle qui compliquent la vérification ou renforcent la reliance.
- Repérer les risques d'autorité perçue, d'isolement informationnel et de dépendance fonctionnelle.
- Accompagner la vérification d'une réponse sans imposer un rejet de l'outil.
- Définir les limites d'usage dans les domaines à fort enjeu.
- Construire des actions de prévention et d'éducation à l'IA adaptées au public de la structure.

Inscription et délais d'accès

Délai indicatif : 2 semaines entre la validation de votre demande et le démarrage, sous réserve de disponibilité. Les dates, horaires et conditions d'inscription sont convenus avant la session. Contactez-nous pour étudier une demande particulière.

[Contacter SOCIAFORM](#)

Contenu de la formation

Jour 1 – 1. Comprendre les usages et éviter les généralisations — 1 h

- Identifier les usages réellement observés dans les publics accompagnés.
- Distinguer vulnérabilité de la personne et vulnérabilité de la situation : isolement, faible accès aux sources, littératie numérique, urgence, anxiété, complexité administrative.

Jour 1 – 2. Ce qu'une réponse générée peut produire — 1 h 30

- Analyser les effets possibles de simplification, apaisement, orientation, mise en mots et accès à l'information.
- Identifier les effets possibles d'autorité perçue, d'erreur non détectée et de cadrage trop précoce.

Jour 1 – 3. Reliance et capacité de vérification — 1 h 30

- Repérer ce que la personne peut vérifier seule, avec aide ou uniquement auprès d'une source compétente.
- Construire une échelle de vérification selon le niveau de conséquence : information pratique, droit, santé, sécurité, argent, décision personnelle importante.

Jour 1 – 4. Études de cas par public — 2 h

- Cas personnes âgées : assistance quotidienne, arnaques, information santé, isolement.
- Cas précarité/insertion : démarches, droits, emploi, courriers et décisions urgentes.
- Cas handicap ou difficultés cognitives : accessibilité, simplification et risque de sur-interprétation.

Jour 1 – 5. Débriefing et repères de première intervention — 1 h

- Identifier ce qui relève d'une information à corriger, d'un usage à recalibrer ou d'une orientation nécessaire.
- Formaliser les premières questions à poser lorsqu'un usager présente une réponse d'IA.

Jour 2 – 6. Accompagner sans interdire — 1 h 30

- Construire une posture de dialogue : reconnaître l'utilité perçue, questionner la source, faire expliciter la décision et introduire des alternatives.
- Éviter la confrontation frontale qui peut renforcer l'adhésion à la réponse générée.

Jour 2 – 7. Préserver l'autonomie et l'accès aux humains — 1 h 30

- Identifier les activités que la personne doit continuer à pouvoir exercer : demander de l'aide, formuler un besoin, contacter un service, comparer des informations, prendre une décision.
- Concevoir des stratégies de reprise sans assistance et de recours à une personne compétente.

Jour 2 – 8. Confidentialité, données et situations sensibles — 1 h

- Repérer les informations personnelles, médicales, sociales ou administratives à ne pas transmettre sans cadre approprié.
- Définir les règles simples à transmettre aux usagers.

Jour 2 – 9. Concevoir une action de sensibilisation — 2 h

- Construire un mini-atelier adapté au public de la structure : objectif, messages clés, démonstration, exercice de vérification et ressources fiables.
- Préparer une fiche réflexe utilisable par les professionnels et les personnes accompagnées.

Jour 2 – 10. Mise en situation intégrative — 1 h

- Traiter un cas complexe combinant vulnérabilité, réponse d'IA convaincante et décision à fort enjeu.
- Argumenter la stratégie d'accompagnement, le niveau de vérification et l'orientation éventuelle.

Méthodes pédagogiques

- Pédagogie par situations et analyse de pratiques.
- Études de cas différenciées selon les publics.
- Jeux de rôle et entraînement à l'entretien de recalibration.
- Atelier de conception d'une action de sensibilisation.
- Production d'outils immédiatement réutilisables dans la structure.

Évaluation des acquis

- Questionnaire de positionnement.
- Évaluations formatives sur les études de cas.
- Observation d'une mise en situation d'accompagnement.
- Production d'une fiche ou d'un mini-atelier de sensibilisation.
- Quiz final et auto-évaluation des acquis.

Supports et livrables fournis

- Guide de repérage des situations à risque.
- Grille de vérification proportionnée.
- Trame d'entretien avec un usager utilisant l'IA.
- Modèle de fiche réflexe à personnaliser.
- Support de formation et ressources institutionnelles à compléter selon le secteur.

Équipe pédagogique

Les experts qui animent la formation sont des spécialistes des matières abordées. Ils ont été validés par nos équipes pédagogiques tant sur le plan des connaissances métiers que sur celui de la pédagogie, et ce pour chaque cours qu'ils enseignent. Ils ont au minimum cinq à dix années d'expérience dans leur domaine et occupent ou ont occupé des postes à responsabilité en entreprise.

Le nom de l'intervenant est communiqué avant le début de la formation, dans la convocation ou par courriel. En cas de changement, SOCIAFORM informe les participants ou le commanditaire dans les meilleurs délais.

Coordination pédagogique : Frédéric HATLAS · frederic@sociaform.fr · 06 67 14 64 98.

Organisation et suivi du parcours

Présence et progression

Les temps effectivement suivis sont tracés par émargement papier ou numérique. Les activités et évaluations réalisées complètent le suivi. En cas de retard, d'absence ou de difficulté, prévenez l'intervenant et SOCIAFORM afin d'étudier les adaptations possibles et de prévenir une interruption du parcours.

Moyens et ressources

En présentiel, la formation se déroule dans les locaux du commanditaire ou dans un lieu adapté, convenu avant la session. Les équipements nécessaires aux activités sont définis lors de la préparation : salle permettant les échanges et les exercices, vidéoprojecteur ou écran, tableau blanc ou paperboard.

Les supports pédagogiques et les ressources utiles sont mis à disposition sous format numérique, via l'espace apprenant Digiforma lorsqu'il est activé, ou transmis directement aux participants. Selon la formation, ils comprennent des présentations, fiches pratiques, études de cas, exercices et ressources complémentaires.

Le matériel personnel éventuellement nécessaire, notamment un ordinateur, est précisé dans la convocation. Les participants sont invités à signaler toute difficulté d'équipement ou d'accès avant le démarrage.

Pour les séquences à distance

Lorsque ce format est retenu, les séances se déroulent en classe virtuelle, en direct avec le formateur, via Microsoft Teams ou un outil de visioconférence adapté. Elles associent apports, échanges, exercices et mises en situation selon les objectifs du programme.

Les dates, horaires, liens de connexion et consignes sont communiqués avant la session. Chaque participant prévoit un ordinateur, une connexion internet stable, un microphone et une caméra. Un casque et un environnement calme permettant la confidentialité des échanges sont recommandés. Un test de connexion est conseillé avant la première séance.

Si des activités asynchrones sont prévues, leurs objectifs, consignes, durée moyenne estimée, échéances de réalisation et modalités d'évaluation sont précisés dans le programme ou le calendrier pédagogique transmis avant leur démarrage.

Pour les questions pédagogiques, les participants peuvent solliciter le formateur pendant les séances ou selon les modalités de contact communiquées. Pour une difficulté technique ou d'accès aux ressources, ils contactent Frédéric HATLAS à frederic@sociaform.fr ou au 06 67 14 64 98. Les plages de disponibilité et le délai de réponse de l'assistance sont précisés dans les informations pratiques transmises avant le démarrage. En cas de coupure pendant une séance, le participant prévient dès que possible le formateur ou SOCIAFORM afin de convenir de la suite du parcours.

Le suivi repose sur les émargements, la participation aux activités, les échanges pédagogiques, les travaux remis et les évaluations réalisées. Les traces disponibles dans les outils utilisés complètent ces éléments. La seule connexion à une plateforme ne suffit pas à attester la réalisation des activités prévues.

Accessibilité et adaptations

SOCIAFORM étudie les besoins spécifiques des personnes en situation de handicap afin d'identifier les adaptations possibles de la formation. Les aménagements sont définis au cas par cas, en fonction des besoins du bénéficiaire, des modalités de la formation et des contraintes éventuelles liées à la prestation. Pour préparer votre accueil et connaître nos modalités d'accompagnement, consultez notre politique handicap et accessibilité ou contactez notre référent handicap : Frédéric HATLAS — frederic@sociaform.fr.

Politique handicap et accessibilité

Bilan et documents remis

Remise d'un certificat de réalisation et d'un relevé de compétences. Le certificat de réalisation atteste la réalisation de la formation ; il ne constitue pas une certification professionnelle.

Votre avis est recueilli sur la prestation et exploité pour l'améliorer. Votre satisfaction est recueillie à l'issue de la formation au moyen d'un questionnaire à chaud, transmis via Digiforma ou remis par le formateur. Il porte notamment sur les contenus, les méthodes pédagogiques, l'animation, les supports et les conditions d'organisation. Un questionnaire à froid vous est adressé environ trois mois après la formation afin d'identifier les acquis mobilisés en situation professionnelle, les difficultés rencontrées et les éventuels besoins complémentaires. Les réponses sont analysées par SOCIAFORM pour adapter les contenus, les modalités pédagogiques et l'organisation des formations. Ce recueil de satisfaction complète l'évaluation des acquis, sans la remplacer.

Tarif de la formation

Le tarif de la formation est accessible sur le site web de SOCIAFORM ou sur demande. Contactez-nous pour obtenir un devis personnalisé et les conditions d'inscription et de règlement.

[Consulter le catalogue SOCIAFORM](#)

Financer votre formation

Selon votre situation, plusieurs modalités peuvent être envisagées. Elles dépendent du format de la formation, des possibilités d'inscription et, lorsqu'un financeur intervient, de son accord.

Vous êtes employeur

Votre entreprise ou établissement peut financer la formation sur son budget formation, notamment dans le cadre du plan de développement des compétences. Demandez un devis précisant le programme, le format, l'effectif et les dates souhaitées.

Vous sollicitez un OPCO

Une prise en charge totale ou partielle peut être demandée à l'OPCO dont relève votre employeur, selon ses critères, les plafonds applicables et les budgets disponibles. Votre employeur transmet la demande avec le devis et le programme. Le financement reste soumis à l'accord de l'OPCO.

Vous êtes demandeur d'emploi

Un financement par France Travail, notamment au titre de l'Aide individuelle à la formation (AIF), peut être étudié si la formation correspond à votre projet professionnel. Échangez avec votre conseiller et contactez-nous pour vérifier les possibilités d'inscription et établir le devis. La prise en charge nécessite la validation de France Travail.

Vous financez votre formation

Un financement personnel est possible lorsque la formation est ouverte à l'inscription individuelle. Contactez-nous pour connaître les disponibilités et obtenir le tarif TTC ainsi que les conditions d'inscription et de règlement avant de vous engager.

Une demande de financement ne vaut pas accord de prise en charge. Pour une formation en intra, organisée pour un groupe constitué, contactez-nous afin d'étudier les possibilités adaptées à votre situation.

Reconnaissance à l'issue de la formation

Formation non certifiante

Cette formation ne s'inscrit pas dans le cadre d'une préparation à une certification débouchant sur un RNCP ou RS. A l'issue de votre formation SOCIAFORM remet à chaque participant un relevé de compétences attestant des nouvelles aptitudes acquises par le participant.

Poursuite d'études

Cette formation ne délivre ni diplôme ni certification enregistrée au RNCP ou au Répertoire spécifique. Elle ne confère aucun droit automatique d'accès à un cursus ou de poursuite d'études. Toute admission ultérieure relève des conditions fixées par l'établissement concerné.

Prévention et signalement

Les violences, notamment sexistes et sexuelles, les agissements sexistes, le harcèlement et les discriminations sont interdits en formation, y compris dans les échanges numériques. Pour signaler une situation : Frédéric HATLAS, frederic@sociaform.fr · 06 67 14 64 98. Si le signalement le concerne : Michèle ELBAZ, directrice d'ESIC, melbaz@esic.fr. Le règlement intérieur précise les modalités de protection et de traitement, la confidentialité et les recours externes. En cas de danger immédiat : 17 ou 112 ; 114 pour les personnes sourdes, sourdaveugles, malentendantes ou aphasiques. Le contact SOCIAFORM n'est pas un service d'urgence.

Informations et documents utiles

Questions, difficultés et réclamations : Frédéric HATLAS · frederic@sociaform.fr · 06 67 14 64 98.

Livret d'accueil - Règlement intérieur - Conditions générales de vente - Politique de confidentialité

Résultats et méthode de calcul